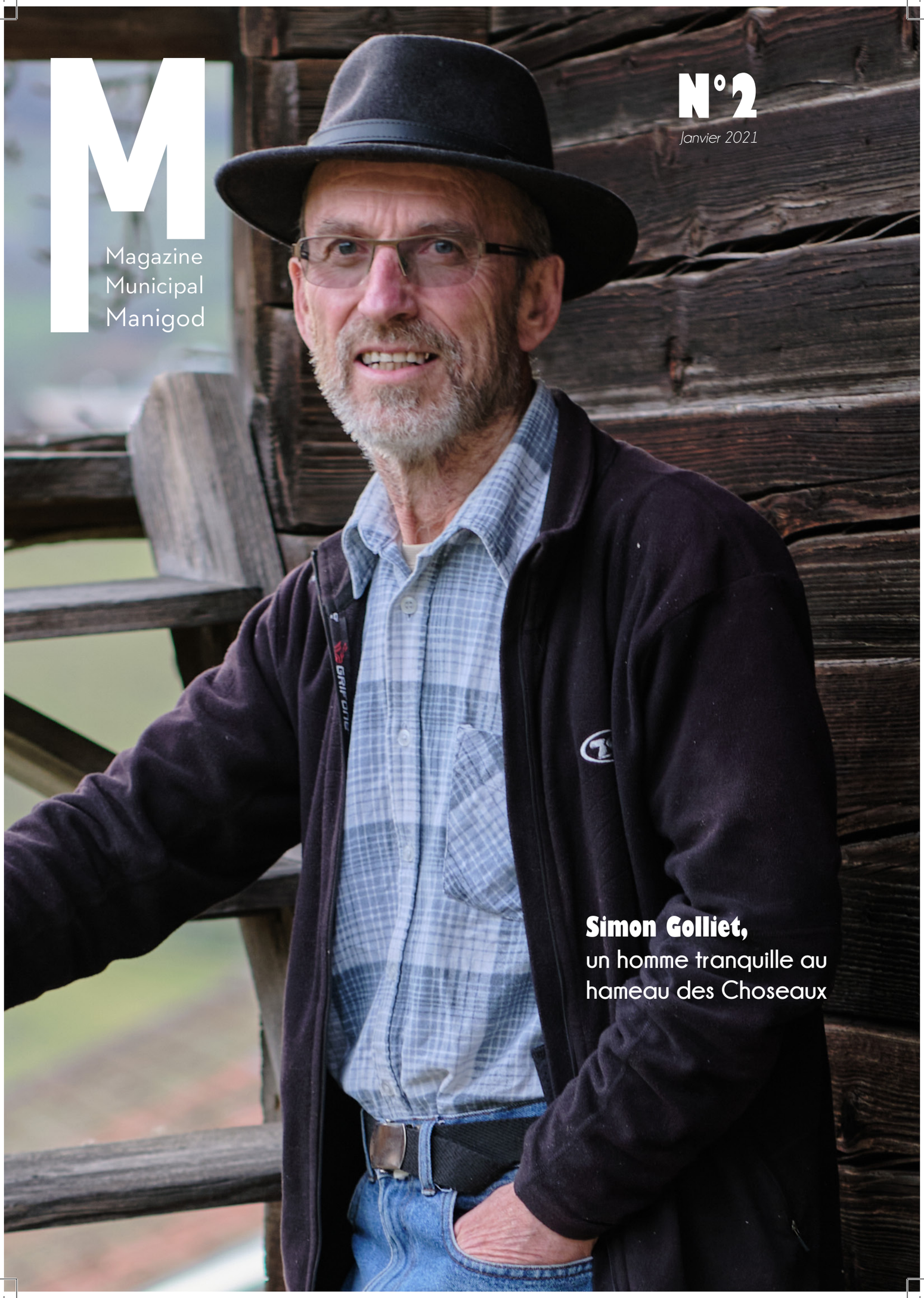


M

Magazine
Municipal
Manigod

N°2

Janvier 2021

Simon Golliet,
un homme tranquille au
hameau des Choseaux



Pour ce deuxième numéro du M j'aurais aimé pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles, pouvoir vous dire que votre vie, tout comme la vie municipale pouvait reprendre normalement. Malheureusement, le virus est toujours là et son lot de contraintes avec. Le travail du Maire et de son équipe n'y échappe pas mais malgré tout, nous essayons d'avancer dans la réalisation de nos promesses et objectifs.

Nous continuons à travailler sur deux gros projets, l'aménagement du col de la Croix Fry et la réhabilitation du bâtiment de la Poste. Notre travail repose sur l'information de la population, la participation des citoyens et la communication avec vous à travers ce bulletin trimestriel, les comités consultatifs, la réunion d'information qui s'est tenue en octobre et la mise en place récente d'une application « Maires et Citoyens » sur supports numériques.

Par ailleurs, dans cette période difficile les membres du CCAS (élus et non-élus) ont su se rendre disponibles pour contacter et éventuellement venir en aide aux personnes vulnérables de la commune et je tiens à les remercier pour cette action de solidarité. La situation sanitaire ainsi que les décisions controversées du gouvernement concernant la fermeture des remontées mécaniques nous ont obligés à vivre une fin d'année 2020 et des fêtes de Noël inédites et la traditionnelle séance des vœux, la première pour notre équipe, ne pourra probablement pas avoir lieu dans les conditions habituelles. Après le mauvais temps, il y a toujours le soleil et c'est pour cette raison que je vous souhaite en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale une bonne et heureuse année 2021, en espérant qu'elle nous permettra à nouveau de vivre pleinement.

Restez vigilants et prenez soin de vous

Le Maire

Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3
La Poste

Commissions 4 5
Commission agriculture, alpages, environnement
Commission Forêt
Commission vie locale et associative
Action Sociale
Commission Tourisme

Portraits croisés 6 7
Simon Golliet
Cindy Josserand

Le dossier 8 9
Le Hameau Les Choseaux

Zoom sur l'urba 10
La qualité architecturale

Le saviez-vous ? 11
La Maison Paccard
Le Paret de Manigod

Infos pratiques 12
État civil
Maires et citoyens
Conseil des jeunes
À louer
Recensement
Défibrillateur



En couverture, Simon Golliet, un homme tranquille au hameau des Choseaux

Magazine édité par
Editeur de la publication :
Mairie de Manigod
3 route de Thônes
74 230 Manigod
04 50 44 90 20
mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :
Stéphane Chausson

Impression :
Digital Print
13 Place Avet
74230 Thônes

Rédaction :
Jean Lefort, Stéphane Chausson, Dorine Veyrat de Lachenal, Martine Burgat-Charvillon, Bernard Veyrat-Durebex, Maiwenn Lebeau, Florence Mermet, Nadine Josserand, Pauline Veyrat-Charvillon, Corinne Maillard, Yann Gerfaux, Sylvie Granger, Marielle Perrissin-Fabert, Guy Bernard-Granger, Didier Lapalus.
Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Bernard Veyrat-Durebex, @Maiwenn Lebeau, @Jean Lefort, @Nadine Josserand @Mathilde Sauvage, Lysange Perrissin-Fabert, @Guy Bernard Granger, G. Molland, Association Les Glières



FOCUS SUR /

Bientôt une nouvelle vie pour le bâtiment de La Poste

La réhabilitation du bâtiment de la Poste, dont les étages sont inoccupés depuis une quinzaine d'années faisait partie des engagements de campagne de l'équipe municipale actuelle.

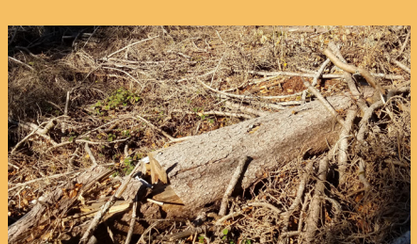
Les nouveaux élus ont commencé à travailler sur ce projet dès le début du mandat afin que cette promesse soit tenue. Après avis du comité consultatif travaux (15 membres), nous avons arrêté le choix d'un architecte local pour travailler sur ce projet de réhabilitation et les premières esquisses d'aménagement viennent d'être présentées à ce comité.
Le travail va se poursuivre pour affiner ce projet et acter l'aménagement définitif.

Deux appartements vont être créés : un de 60 m2 et un autre de 120 m2. Ils pourront être mis en location à deux familles avec enfants. Ce critère est important pour la vie du village et pour le maintien des classes existantes.

Parallèlement à ces travaux, des contacts et une négociation ont été engagés avec les propriétaires du terrain qui entoure ce bâtiment.

La commune souhaite acquérir une partie de ce terrain pour y réaliser des parkings privatifs pour les logements, ainsi qu'une bande tout au long de la route départementale pour y créer un cheminement piéton entre le centre du village et la salle des fêtes. Ces terrains que la commune envisage d'acquérir figurent tous en zone réservée dans le PLU.

Ce début d'année 2021 sera consacré à la finalisation de ces acquisitions, à la recherche de subventions et au choix des entreprises qui travailleront sur ce projet et, si tout va bien, les travaux devraient pouvoir débuter en juin prochain.
En ce qui concerne le rez-de-chaussée de ce bâtiment, actuellement occupé par l'agence postale, la destination du local n'a pas encore été déterminée mais l'équipe municipale y réfléchit, l'idée étant plutôt d'y créer un point multi-services (Agence postale + Point I + point argent, etc...).
Dernière précision qui a son importance, l'aspect extérieur de ce bâtiment ne sera pas modifié afin de conserver la façade historique à laquelle sont attachés les Manigodins.



Stockage du carbone par une décomposition lente et réappropriation par le sol de la matière organique.

Commission
AGRICULTURE, ALPAGES ENVIRONNEMENT

Pénurie d'eau sur nos alpages.

Pour remédier à celle-ci, un programme de renforcement de l'approvisionnement est mis en œuvre dans la continuité de celui engagé en 2019.
Mais il ne suffit pas de renforcer, nous devons aussi protéger les captages de toutes pollutions.
Suite à la découverte cet été d'un dysfonctionnement du système de traitement des eaux usées à L'Aulp de Fier d'en Haut, le cabinet NICO a réalisé un diagnostic sur nos cinq alpages, pour améliorer le traitement des eaux domestiques et blanches issues de la fabrication.
En fonction du montant des travaux, un programme pluriannuel sera établi pour la mise en conformité de tous les sites. Bien sûr comme chaque année des travaux d'entretien, d'amélioration sont effectués dans les alpages, certains en lien avec les associations foncières pastorales.
Nous commençons l'inventaire et la cartographie des **plantes invasives** (Balsamine, Berce du Caucase, Renouée du Japon et Ambroisie). *Kerry Rodriguez*, stagiaire en BTS, réalisera avec les agriculteurs un protocole pour freiner leur expansion et nous sensibiliser aux gênes provoquées par celles-ci. Nous en reparlerons dans Le M du 15 avril 2021.

Réflexion sur l'épandage

Nous souhaitons, en lien avec les agriculteurs, entamer une réflexion sur l'épandage du lisier en période de forte fréquentation touristique.

Commission
FORÊT

Optimisation de la gestion forestière.

À ce jour, 328 hectares de forêt communale sont sous le régime forestier. L'ONF gère, entretient et fait exploiter cette surface en suivant un plan de coupe prévu sur dix-neuf ans, avec un **prélèvement maximum de 35%** des bois existants.

Afin d'optimiser la gestion de certaines parcelles, nous devons améliorer la desserte de celles-ci, prévoir le bouclage de quelques pistes. Nous devons envisager l'interdiction du passage des grumiers à pleine charge (60 tonnes) sur le pont des Choseaux. Actuellement, il n'y a pas de place de part et d'autre pour décharger.
Nous reviendrons plus tard sur les diverses fonctions de la forêt, production, écologie, sociale et de protection.

Cette année, une caution de

2 500 €

par opération de débardage a été instaurée pour la remise en état des chemins.

Commission
VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Force est de constater que le paysage associatif manigodin grouille d'initiatives. En effet, nous recensons une trentaine d'associations en tous genres (culture, patrimoine, sport, bien être...) et nous pouvons en être fiers. Notre volonté est aussi d'impliquer, au-delà de leurs activités respectives, les associations dans des projets de vie locale telles que des fêtes ou autres manifestations comme par exemple la journée de l'environnement. Une rencontre avec les Président(e)s des associations était prévue le 6 Novembre et pour des raisons sanitaires elle a été reportée à une date ultérieure. Les initiatives de vie locale hors cadre associatif se font plus éparses et nous souhaitions à travers la création de cette commission rendre visible des projets pensés par et pour les habitants de la commune ainsi que pour les acteurs socioéconomiques. Tout est à créer, à inventer avec cette palette aux milles couleurs. En effet, la commune de Manigod possède quelques parcelles au centre du village transformées en potagers individuels qu'elle loue pour des habitants n'ayant pas de jardin. Quatre parcelles sont actuellement cultivées. Nous souhaitons pour le printemps prochain repenser ce projet. Nous recensons dès à présent les demandes afin d'aménager des parcelles supplémentaires.
Si vous êtes intéressé(e)s pour cultiver une parcelle merci de vous faire connaître en Mairie **avant le 15 Février 2021**.



Le marché estival de Manigod, anime le centre village

La commission et le comité consultatif se sont réunis pour commencer à donner une teinte à cette nouvelle page à remplir.

Action sociale

CCAS

Le Centre Communal d'Action Social de Manigod se réunissait jusqu'à présent pour émettre un avis quant aux demandes d'attribution de logements sociaux auprès de notre bailleur HALPADES. Il s'occupait également de l'organisation du repas des aînés qui n'a pas eu lieu cette année. Une initiation à l'informatique leur à également été proposée en 2019. Nous souhaitons poursuivre cette action quand les conditions sanitaires le permettront à nouveau. La volonté du CCAS de Manigod est d'étendre son action auprès des personnes qui seraient dans le besoin. Cette instance s'est rassemblée durant la canicule de cet été et du confinement de novembre, afin de prendre des nouvelles par téléphone des personnes repérées comme « isolées » et de recenser leurs éventuels besoins.

Commission
TOURISME

« De nouveaux horaires de navettes pour un meilleur service »

Dans le but de répondre au mieux aux usagers : touristes et Manigodins, le conseil municipal a décidé de revisiter le fonctionnement des navettes « Hiver ».

En effet, nous avons opté pour la suppression de la liaison Thônes-Manigod, pour **trois raisons :**

Le **nombre de rotations** trop faibles et inadaptées aux attentes des usagers,
Un **coût trop élevé** (environ 16 000 €) au prorata du nombre de personnes transportées,
L'**absence de participation financière** de la ville de Thônes.

Afin de développer l'accès station en navette en réduisant l'usage des véhicules personnels, nous avons décidé de mettre en place un enchaînement de trois rotations successives dans la matinée, pour mieux répondre à la demande des saisonniers et du club des Sports, le premier départ de la navette aura lieu à 8h du Garage Communal.
En effet, la navette ne pouvant faire demi-tour en toute sécurité, nous avons **supprimé trois arrêts :**

Les Pythières
La Combe
Villard Dessous

Nous comptons sur vous pour utiliser ces navettes au mieux et communiquer les horaires à tous les usagers potentiels dans l'objectif de limiter la circulation et le stationnement des véhicules sur la station, mais aussi de préserver notre air pur !

Consulter les horaires des navettes dans les infos pratiques, en page 12.



Simon, un homme tranquille au hameau des **Choseaux**

SIMON GOLLIET

Allie hobby électronique et combes enneigées

Discret et mesuré, Simon Golliet est un enfant de l'Envers. Portrait d'un Manigodin habile à la restauration d'appareils défaillants, qui arpente inlassablement la montagne à pied ou à ski selon les saisons.

Simon est né en 1954 à la maternité de Thônes, au temps où les commodités sanitaires étaient encore locales. Chez ses parents agriculteurs il a vécu sa jeunesse à la ferme familiale de La Vellaz et, dès son plus jeune âge, il aidait déjà aux tâches quotidiennes, se forgeant ainsi une réelle aptitude aux nécessités de la vie. Mais l'école était prioritaire par rapport aux soins des bêtes et, après ses classes primaires effectuées au village, il a été élève à l'internat de Saint-Sigismond à côté d'Albertville. C'était une vie rude, sans famille accessible sinon deux fois par an, à Noël et à Pâques. Son brevet en poche et de retour à la ferme, il a fréquenté le lycée Saint-Joseph à Thônes, où il a obtenu son bac maths-physique avant de repartir à Grenoble pour obtenir un DUT d'électronique. Bouclant ses études à l'université dauphinoise, le gentil garçon est alors devenu adulte.

Encore sursitaire, il est embauché en 1974 à Thônes par la société « Cadrex », spécialisée dans la fabrication de composants électroniques et de condensateurs.

Pendant 27 ans, il a ici mis en œuvre ses compétences techniques en concevant des circuits imprimés et des cartes radio destinés à l'industrie automobile. Puis en 2002 à Alex, il est devenu responsable de la maintenance dans la société « Injection 74 ». Installé depuis longtemps aux Choseaux avec son épouse Marie-Chantal, il est maintenant retraité et bien occupé. D'une part, il rend service à nombre de Manigodins en réparant toutes sortes d'appareils ménagers et d'autre part il consacre du temps à la course à pied en montagne et au ski de randonnée.

Son plaisir : faire la trace dans la neige vierge comme le faisait son père lorsqu'il l'accompagnait l'hiver jusqu'à l'école de Manigod. Courses, compétitions, championnats et randonnées l'ont conduit sur tous les massifs alpins et il a couru quatre fois la « Pierra Menta ».

Et aujourd'hui, quand il peut, il rénove un chalet d'alpage familial au-dessus du Torchon.

CINDY JOSSERAND

Veut vivre aux Choseaux

Cindy Josserand aime la montagne des Aravis. Portrait d'une jeune femme rayonnante et sportive qui sait organiser sa vie et réussir ses projets.

Née à Annecy, Cindy a vécu son enfance avec ses parents et son frère aîné dans la maison familiale au hameau des Choseaux. Scolarisée à l'ancienne école du village elle n'était pas très vaillante quand, en CM1, Carine, son institutrice lui redonna le goût d'apprendre. La suite fut beaucoup plus simple : collège des Aravis à Thônes en classe de sport, lycée Gabriel Fauré à Annecy, où elle obtint en 2012 son baccalauréat « services à la personne /techno gestion ». Diplôme en poche, elle a hésité à continuer et a finalement décidé de partir à l'aventure en Australie pour quelques mois, un road trip formateur sur la Côte Est qui lui a donné les utiles clés de la vie.
Au retour, elle a repris ses études dans le social à l'IPAC d'Annecy où elle a obtenu un BTS « économie /social », prolongé avec une licence en e-learning.
Elle a toujours été très sportive. À six ans déjà elle chaussait ses skis avec son camarade d'enfance Théo, le petit garçon du gîte le « Cat Pat ». Puis, Cindy s'est inscrite au club des sports de la Clusaz, choisissant le ski de fond, une discipline exigeante qui lui offrira douze années de compétitions exaltantes.
La vie passant, elle a repris le sport en 2016, ski de randonnée cette fois, enchainant entraînements et compétitions.
En haut des cimes, ses efforts récompensés, elle sait qu'elle peut croiser Simon Golliet, son voisin.

Aujourd'hui, dans sa vie professionnelle, elle est formatrice à Albertville auprès d'assistants commerciaux.
Son avenir est néanmoins tracé : poursuivre et développer son activité actuelle, construire sa maison aux Choseaux, s'épanouir dans son sport de prédilection et profiter des paysages.
Sans se presser, elle pense aussi à fonder une famille. Très attachée à son hameau elle ambitionne pour lui la préservation de son authenticité, le maintien de sa qualité de vie et, condition pratique, la connexion au tout-à-l'égout qui faciliterait bien des choses.
Cindy est une vraie Manigodine, des Choseaux bien entendu.



Cindy,
Sportive aguerrie, en osmose avec la montagne

LES CHOSEAUX

UN HAMEAU, UN PONT

La voie communale n°1 créée entre le Chef-lieu et la Charmette dessert notamment le hameau des Choseaux situé entre le Nant Bruyant et le Nant de Joux. Aux Choseaux, on recense alors 7 maisons, 2 remises, 5 greniers dont l'un date de 1797, un four à pain et 3 exploitations agricoles. Dans les années 1960, pour permettre l'élargissement de la route, une remise et le four sont détruits, une remise et un grenier déplacés.

LE PONT DES CHOSEAUX A



Une histoire mouvementée.
Le samedi 04 avril 1897, un glissement de terrain part de l'Andran (La Catastrophe des Endrans) et va jusqu'au Fier. Il détruit ou emporte 9 maisons d'habitation, 2 scieries, 1 atelier de menuiserie, 3 moulins, 1 huilerie, sans parler des greniers ou petites bâtisses diverses et le pont des Choseaux. Plus de 40 ha furent touchés : cultures et pâturages ravagés, 110 arbres fruitiers et plus de 7500 sapins emportés ou déracinés. Ce lourd bilan affectait 38 familles plus ou moins touchées par le sinistre.

Plus d'informations sur cette catastrophe dans la Revue des AVT n°3.
En mai 1924, un nouveau glissement de terrain en provenance de l'Andran emporte le récent pont des Choseaux.
En 1928, le pont est reconstruit en béton armé. On peut supposer que tout le bois de coffrage provenait de la scierie voisine. C'est le pont actuel.
À noter : temporairement, il fallait dire «les ponts des Choseaux» (voir carte postale 4971).

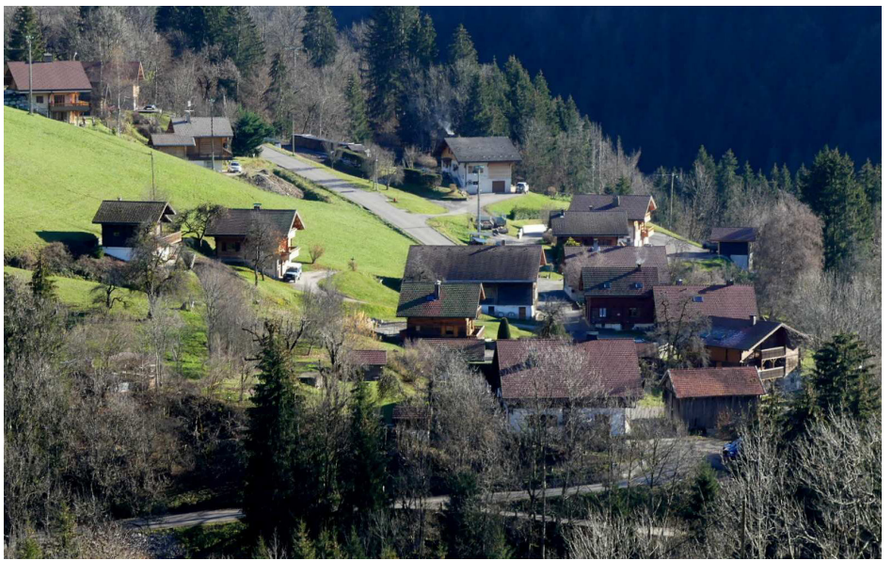




LE HAMEAU DES CHOSEAUX B

Jusqu'en 2020, le hameau s'est développé avec la construction de 14 maisons. Les terrains agricoles sont entretenus.
Si aucune exploitation agricole demeure, on en compte 3 au Coriaz et une bergerie au Coblet.









Pierre Bozon-Leydier

HISTOIRE C

C'est aux Choseaux qu'est né et a vécu Pierre Bozon-Leydier.
Il était à la fois agriculteur et scieur. Il fut le premier Manigodin à posséder une machine à traire et un parc électrique. Disposant d'une voiture et du téléphone (le n°9), la famille Bozon-Leydier rendait de nombreux services au voisinage.
En 1943, Pierre Bozon-Leydier dirige le comité local de Résistance, dont le but était d'accueillir des réfractaires au STO. Ce comité local aboutira à la création du site de Résistance de la Cola (Plus d'infos : Livre «LE MAQUIS DE MANIGOD, BERCEAU DU MAQUIS DES GLIÈRES»).
Il fut maire de Manigod de 1944 à 1953. Son nom a été donné au nouveau groupe scolaire construit au Crêt.

VIE LOCALE D

Tous les ans depuis 1994, les habitants du hameau se rassemblent pour un moment festif, le jour de l'Ascension.

PATRIMOINE E

Oratoire
Construit au début du 20e siècle, à la suite d'un glissement de terrain, cet oratoire est dédié à l'Immaculée Conception.

Scieries
En 1881, 2 scieries fonctionnent de part et d'autre du nant Bruyant, en bas de l'actuel pont. En 1897, elles sont détruites par la catastrophe des Endrans. Au début du 20e siècle, une 3e scierie sera construite en amont du pont (rive droite du nant Bruyant). Son stock de billons sera emporté par la coulée de boue de 1924. Reconstruite en 1899, à droite de la route après le pont côté Choseaux, la scierie Bozon-Leydier fonctionnera jusqu'en 1953. L'eau du nant Bruyant actionnait la battante et une génératrice électrique pour la ferme. En 2021, ces 3 scieries n'existent plus.

Atelier de menuiserie
Un atelier d'affûtage des outils de scierie (près de l'oratoire) a été transformé en atelier de menuiserie. Il fonctionnera jusque dans les années 1950.

Feu le four !
Le hameau des Choseaux disposait d'un four. Peu utilisé, il fut démoli dans les années 1960 pour élargir la route de l'Aiguille.

ECONOMIE F

Garage de mécanique
En mars 1969, Michel Bozon-Leydier, riche de son CAP de mécanicien, crée son propre garage dans sa maison des Choseaux. Il répare voitures et machines agricoles, installe des machines à traire. En 1976, il transfère son entreprise dans un garage neuf construit à Villard-Dessus (bâtiment devenu «Lo Garajo» en 2018).

Gite
En 1983, Catherine et Patrice Couder transforment une ancienne ferme en gite d'étape, puis gite de séjour, agréé «Gite de France». Le gite «Les Cat'Pat'» peut accueillir une trentaine de personnes et emploie du personnel local. En 2000, le gite est vendu et devient «Le Pied Firmin». En 2018, il est transformé en appartements.

Caves d'affinage
En 1990, Joseph et Marie Louise Paccard aménagent des caves d'affinage dans leur chalet et commercialisent des fromages de Savoie (reblochon, tomme, etc).

Bois de chauffage
Depuis 2014, Sylvain Bernard abat, débarde, débite et vend du bois de chauffage.

ZOOM SUR L'URBA /



La qualité architecturale des constructions

Promouvoir la qualité architecturale pour préserver le patrimoine architectural et paysager de la Haute-Savoie. **Pourquoi est-ce important ?** Par son mode d'implantation, son gabarit, ses matériaux et le traitement de ses abords (jardins, clôtures, végétation, accès), chaque nouvelle construction participe à l'évolution du paysage. Parce qu'elle s'inscrit dans une échelle de temps longue, cette évolution du paysage justifie que le parti architectural de chaque projet fasse l'objet d'une réflexion approfondie lui permettant de s'insérer dans son environnement. Veiller à la qualité architecturale des constructions, c'est préserver la qualité des paysages qui fait de la Haute-Savoie un territoire exceptionnel et c'est lutter contre sa banalisation.

Que dit la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ? Extrait de l'article 1er de la loi : «La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.»

Qualité architecturale et permis de construire : comment apprécier l'insertion des projets dans leur milieu environnant ?

Le contexte architectural, urbain et paysager est un élément fondateur du projet de construction.

Plusieurs éléments caractéristiques de l'environnement sont à prendre en compte :
- la **situation du terrain** dans la commune *(dent creuse du centre-bourg, extension urbaine, terrain isolé...)* et sa sensibilité dans le paysage.
- la **topographie du site**, la présence de végétation, l'exposition.
- le **caractère** ouvert ou fermé du paysage.
- les **caractéristiques architecturales du bâti environnant** *(gabarits, forme, type de couverture, taille des ouvertures, matériaux et coloris de façade...)*
- les **modes d'implantation** des constructions les unes par rapport aux autres, par rapport aux voies et aux limites parcellaires.

Mais aussi, l'adaptation à la pente, l'implantation sur la parcelle, l'accès, l'orientation, le gabarit, la toiture, les ouvertures, le choix des matériaux et des couleurs, le traitement des espaces extérieurs

Les bases réglementaires de refus d'un permis de construire lorsque le projet est inadapté au contexte:

L'article 11 du plan local d'urbanisme (PLU) relatif à l'aspect des constructions lorsque la rédaction de ce dernier est suffisamment précise ;
L'article R111-27 du code de l'urbanisme qui prévoit :
«Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.»

Le Cahier de Recommandations Architecturales, Paysagères et Environnementales a été élaboré par la commune afin de vous accompagner dans votre projet de construction et de préserver les qualités du territoire manigodin.

Il est consultable sur le site de la mairie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

« L'histoire d'une famille d'entrepreneurs... »

LA MAISON JOSEPH PACCARD, ARTISAN AFFINEUR

COMPÉTENCE LOCALE

Joseph Paccard, 75 ans, a commencé sa vie professionnelle en tant qu'agriculteur. Orphelin de père à 15 ans, il travaille avec sa maman et son frère jumeau Alphonse sur la petite ferme familiale au Nant de Joux. Au décès de son frère, Joseph décide de cesser l'exploitation. Avec quelques producteurs locaux, il crée la coopérative du reblochon de Thônes. D'abord seul salarié, il deviendra directeur à la tête d'une vingtaine de personnes. Lorsqu'il est licencié en 1989, Joseph envisage une reconversion professionnelle totale. Marie Louise, son épouse sait à quel point il affectionne le monde agricole. Tenaces, refusant l'échec, ils créent leur propre cave d'affinage et débutent leur activité sous leur chalet familial aux Choseaux. D'année en année les caves se multiplient. Marie-Louise gère l'administratif et leurs trois enfants donnent volontiers de précieux coup de main. Aujourd'hui, l'entreprise a 30 ans, Joseph est en retraite.

« J'aimais me retrouver dans la cave à tourner les fromages, cela me vidait la tête »

Le voilà heureux et rassuré d'avoir pu transmettre à ses fils une belle entreprise, ainsi que le goût du travail et de la qualité. Son souhait premier était d'aider les agriculteurs en valorisant leurs produits, il a respecté son engagement. Il aimait rassembler les producteurs aux grandes occasions et parle encore aujourd'hui d'eux, comme d'une grande famille.

Trop pudique pour avouer qu'il est fier du chemin parcouru, il espère que ses petits enfants reprendront un jour le flambeau en gardant l'esprit de l'entreprise.

En 2021, la Maison Paccard c'est :

14 caves d'affinage,
4 mûrissoirs,
1 magasin de vente,
40 producteurs fermiers des Aravis et des 2 Savoie,
550 tonnes *de fromages de Savoie dont* **220 de reblochons** *fermiers,*
17 collaborateurs,
Des clients *dans toute la France, en Europe, Amérique du Nord et Asie.*

ASSOCIATION / LE PARET DE MANIGOD

« Il paraît qu'autrefois, seuls les garçons l'utilisaient pour aller à l'école ».



Valentin Fillion, président de l'Association
www.leparetdemanigod.fr

Depuis 1999, le Paret de Manigod fait revivre cette luge emblématique de notre vallée. Sur les pistes de Manigod, le paret devient au fil du temps un sport intergénérationnel, où l'incontournable championnat de paret voit se rassembler plus de 150 participants chaque année.
Traditionnellement le paret était fabriqué par le grand-père pour son petit-fils.
L'association Le Paret de Manigod ne souhaite pas être un fabricant de parets, mais redirige les demandes qui lui sont faites vers des savoir-faire locaux. L'association propose également à ses adhérents une sortie dans une autre station l'hiver et une randonnée sur Manigod l'été.
Le Paret de Manigod est une association fédératrice.
Elle réunit les associations manigodines lors du Challenge des Associations et convie d'autres associations pour l'animation du front de neige, lors des championnats l'hiver.
En saison estivale, elle réalise des démonstrations lors de différents événements de la vie locale (Fête sous l'Aiguille, marchés, etc..).
En attendant des jours meilleurs, gardons à l'esprit qu'il est bon de se retrouver autour du paret à Manigod, où convivialité rime avec partage et tradition.

? Q : quel est l'âge du plus jeune et du plus ancien compétiteur du championnat 2020 ?

R : 9 ans et 68 ans

INFOS PRATIQUES !

Bilan État Civil du 1er janvier au 15 décembre 2020 :

Pacs	Naissance	Mariage	Décès
3	6	5	7

1. Maires et citoyens

MAIRES&CITOYENS
S'INFORMER · COMMUNIQUER · PARTAGER

Un nouvel outil interactif d'information et de communication entre la mairie (alertes SMS, actualités, sondages, signalements, débats) et les habitants ou résidents de Manigod est désormais accessible depuis votre smartphone, tablette ou PC en téléchargeant l'application **«Maires et citoyens»**

2. Conseil des jeunes

Un conseil municipal des Jeunes va être prochainement constitué.
Si tu as entre 11 et 17 ans et que tu souhaites l'intégrer, inscris-toi avant le **31 janvier 2021** en mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@mairie-manigod.fr
Laisse bien tes coordonnées complètes : ***nom, prénom, date de naissance, adresse mail et téléphone.***

3. À louer

Local commercial communal situé à côté de Nathalie Coiffure : Résidence Orsières. Libre de suite.

Plus d'informations à :
@ dgs@mairie-manigod.fr
04 50 44 90 20

4. Horaires, ouverture public

MAIRIE

Lundi : 8h30 -12h30
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30 -12h30
Jeudi : 8h30 -12h30
Vendredi : 8h30 -12h30
13h30 -16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Lundi : Fermée
Mardi : Fermée
Mercredi : 13h30 - 17h30
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 8h - 12h
13h30 - 17h30
Dimanche et jours fériés : Fermée

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 8h15 -11h15
Mardi : 8h15 -11h15
Mercredi : Fermée
Jeudi : 8h15 -11h15
Vendredi : 8h15 - 11h15
Samedi : 8h15 - 11h15

5. Recensement

En raison de la crise sanitaire, le recensement qui devait avoir lieu dans notre commune en janvier et février 2021 est reporté en 2022.

Prochaine parution du M :

le 15 avril 2021

Pour recevoir par courrier postal le M, les résidents secondaires sont invités à s'inscrire en Mairie ou par mail (mairie@mairie-manigod.fr).

Retrouvez la version web sur notre site :
www.mairie-manigod.fr

6. Le défibrillateur

La boîte verte qui sauve des vies...
L'installation de défibrillateurs externes dans une commune répond à la mission de sécurité publique qui incombe aux élus. Le Conseil Municipal de Manigod a décidé d'installer un défibrillateur à proximité du monument aux morts, sous le parvis de l'église. Un défibrillateur est également installé au point information de Merdassier. Appareil très simple d'utilisation, il permet de relancer l'activité du cœur par un choc électrique lorsque celui-ci est arrêté. Tout le monde est autorisé légalement à se servir d'un défibrillateur. En cas d'arrêt cardiaque, il y a 3 gestes à adopter pour augmenter les chances de survie de la personne : appeler les secours, faire des compressions thoraciques et suivre les instructions de l'appareil. L'appareil réalise lui-même le diagnostic et déclenche le choc si cela est nécessaire.

Cet équipement peut sauver des vies !

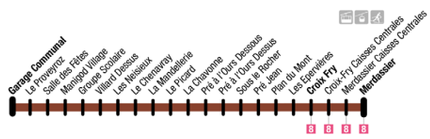


7. Mov' Ici

Site local de co-voiturage, pratique écologique et économique.
Plus d'informations sur le lien :
https://movici.auvergnerhonealpes.fr

MANIGOD

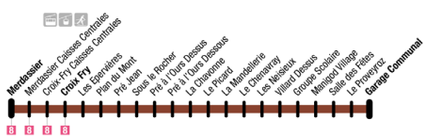
M Manigod Village → Croix Fry → Merdassier



Du/*From* : À partir de l'ouverture des remontées mécaniques / *The opening of the ski lifts*
Au/*To* : 11 avril / *April* 2021

Garage Communal	Manigod Village	Le Chenavray	La Charonnine	Les Epervières	Croix Fry	Croix-Fry Caisses Centrales	Merdassier Caisses Centrales	Merdassier
08:00	08:04	08:08	08:12	08:18	08:20	08:23	08:27	08:30
09:00	09:04	09:08	09:12	09:18	09:20	09:23	09:27	09:30
10:00	10:04	10:08	10:12	10:18	10:20	10:23	10:27	10:30
					11:40	11:43	11:47	11:50
12:30	12:34	12:38	12:42	12:48	12:50	12:53	12:57	13:00
13:30	13:34	13:38	13:42	13:48	13:50	13:53	13:57	14:00
					15:00	15:03	15:07	15:10
16:10	16:14	16:18	16:22	16:28	16:30	16:33	16:37	16:40
17:10	17:14	17:18	17:22	17:28	17:30	17:33	17:37	17:40

M Merdassier → Croix Fry → Manigod Village



Du/*From* : À partir de l'ouverture des remontées mécaniques / *The opening of the ski lifts*
Au/*To* : 11 avril / *April* 2021

Merdassier	Merdassier Caisses Centrales	Croix-Fry Caisses Centrales	Croix Fry	Les Epervières	La Charonnine	Le Chenavray	Manigod Village	Garage Communal
08:30	08:32	08:36	08:40	08:42	08:48	08:51	08:56	09:00
09:30	09:32	09:36	09:40	09:42	09:48	09:51	09:56	10:00
10:30	10:32	10:36	10:40					
11:55	11:57	12:01	12:05	12:07	12:13	12:16	12:21	12:25
13:00	13:02	13:06	13:10	13:12	13:18	13:21	13:26	13:30
14:00	14:02	14:06	14:10					
15:10	15:12	15:16	15:20	15:22	15:28	15:31	15:36	15:40
16:40	16:42	16:46	16:50	16:52	16:58	17:01	17:06	17:10
17:40	17:42	17:46	17:50	17:52	17:58	18:01	18:06	18:10
18:40	18:42	18:46	18:50	18:52	18:58	19:01	19:06	19:10

XX:XX : Correspondances avec la ligne 8 / *Connection with the 8 line*
: Circule uniquement du 6 février au 7 mars 2021 / *Operates only from 6 february to 7 march 2021.*